



Marcel OUELLETTE

Imprimer

Père : Albert OUELLETTE

Mère : Marie-Rose Gourd

Décès le : 2006-07-21

Parution : 2006-07-26

Conjoint(e) : Ursule Pilon

Fiche créée le : 2006-07-21

Paru dans : *Cyberpresse - Le Droit, Ottawa, ON*

Ouellette, Marcel LA MAISON FUNÉRAIRE SERGE LEGAULT 81, boul. St-Laurent, Gatineau, Qué., J8X 1L8 a le regret de vous faire part du décès de MONSIEUR MARCEL OUELLETTE 1922 - 2006 décédé le vendredi 21 juillet 2006, à l'âge de 84 ans. Prédécedé par ses parents: Albert Ouellette et Marie-Rose Gourd; deux frères: René et Jean-Charles; trois soeurs: Simone, Noëlla, Liliane; il laisse dans le deuil son épouse Ursule Pilon; un fils, Richard (Carmelle Rochon) de Cantley; une fille, Danielle Ouellette de Cantley; quatre petits-enfants: Dominic, Nancy, Stéphanie, Karine; un arrière-petit-fils, Kasyn. Il laisse également deux beaux-frères: Hubert (Nicole Beauvais) de Chénéville, Marc Larose de Gatineau; cinq belles-soeurs: Emilienne (Marcel Gauthier) de Papineauville, Gabrielle (Rodolphe Blais) de Chénéville, Françoise (Fernand Dumais) de Duhamel, Cécile (Royal Tremblay) de Duhamel, Rollande Pilon de Montréal, ainsi que plusieurs neveux, nièces et de nombreux ami(e)s. VISITES: Il n'y aura pas de visites à la maison funéraire. SERVICE RELIGIEUX: aura lieu le vendredi 28 juillet à 11h, à l'église Notre-Dame-de-l'Île (autrefois Sacré-Coeur), 115 boul. Sacré-Coeur, Gatineau (secteur Hull), Qué. Parents et ami(e)s sont invités à y assister. La famille recevra vos condoléances après le service religieux. DONS: à la Fondation des maladies du coeur du Québec, 109 rue Wright, bureau 103, Gatineau, QC, J8X 2G7, seraient appréciés. REMERCIEMENTS: au personnel du 6e étage du CSSSG pavillon de Hull et au personnel du 2e étage du CSSSG Foyer du Bonheur pour les bons soins prodigués. Pour de plus amples renseignements, veuillez composer (819)771-6289. Pour vos messages de condoléances par télécopieur (819)771-7066, par courriel à slegaultmf@bellnet.ca ou consulter les avis de décès au www.avisdedeces.ca Paru le 2006/07/26 dans Le Droit SSTK2669